PUBLI-TOPEX
ÉDITION
FORMATION
EVENTS

PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTHIEU – 75008 PARIS
S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS
R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO **11.75.39613.75**
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ETAT.

RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :
TÉL. : 01 53 89 00 83 • FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM

PRÉSENTIEL – Actualiser et perfectionner ses connaissances dans les activités de syndic et de gestionnaire locatif

OBJECTIFS DE LA FORMATION

> Faire le point sur les nouveautés législatives et jurisprudentielles de l'année afin d'adapter sa pratique, de sécuriser sa gestion et d'anticiper les évolutions à venir.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS

> Formation dispensée en présentiel dans un établissement recevant du public (ERP).
> Quelques jours avant le début de la session réservée, envoi du support de cours par mail à chaque participant et disponibilité dans le compte client.
> Lors de l'exposé de l'intervenant, chacun peut intervenir.

ITINÉRAIRE DE LA FORMATION

Matinée – Gestion de copropriété

> Aperçu rapide de l'actualité immobilière en 2022
> Mise en conformité des règlements de copropriété: l'impact de la loi 3DS
> Les travaux en copropriété après la loi climat et résilience
> Point sur les aides et les financements disponibles pour la rénovation énergétique des bâtiments en copropriété
> La propriété et la réfection des colonnes d'électricité... Et de gaz!
> Focus: les outils pour recouvrer les charges de copropriété
> Revue de jurisprudences

Après-midi – Gestion locative

> Obligations de rénovation énergétique des bâtiments d'habitation: le point sur les décrets d'application de la loi «climat et résilience»
> Premiers retours sur le gel des loyers
> L'encadrement des loyers: la loi 3DS change la donne
> Les annonces immobilières: nouvelles règles et nouvelles sanctions
> Loc'Avantages / Anah: les aides financières pour la rénovation énergétique des bâtiments et le nouveau dispositif de défiscalisation
> La caution du bail d'habitation après la réforme du droit des suretés

> La résiliation du bail et l'expulsion: point de jurisprudence
> Baux commerciaux: revue de jurisprudences (non-renouvellement et travaux)
> Baux ruraux: revue de jurisprudences
> Les restrictions à la location en meublés de tourisme

Le programme est susceptible d'ajouts ou de modifications selon l'évolution de l'actualité en matière de gestion immobilière

SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi

> Pointage des présents sur feuille d'émargement.
> Attestation de présence disponible dans l'espace client du site publi-topex.com sous réserve de la réception des réponses au QCM de validation des connaissances.

Evaluation

> Tour de table en début de formation pour évaluer le niveau et les besoins, confirmation de l'acquisition des informations à la fin de chaque séquence. L'intervenant répond aux questions complémentaires des participants posées à l'issue de la formation adressées à formation@publi-topex.com qui transmettra à l'intervenant.
> Quiz en fin de formation afin d'évaluer l'atteinte des objectifs.
> Evaluation de la formation par le participant: questionnaire de satisfaction à chaud du stagiaire en fin de session.

Le programme est disponible au format PDF dans le compte client, rubrique «Documents formation», dès que l'inscription est enregistrée.

Cécile Freidels, référente handicap, est à votre disposition chez Publi-Topex
au 01.53.89.00.80 ou par mail: administration@publi-topex.com